

Le 4 mai 2022

Par SDÉ

Me Véronique Dubois, secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria 2^e étage, bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Joelle Cardinal Avocate

Hydro-Québec- Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 5211

Téléc. : 514 289-2007

C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET: Demande d'adoption des normes de fiabilité suivant le projet SAR -

Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur

de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)

Votre dossier : R-4184-2022 - Notre référence : R062815

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la DDR n° 1 prévu le 4 mai 2022.

Compte tenu du volume de questions de la DDR, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un court délai supplémentaire de 2 jours pour le dépôt des réponses à la DDR, et ce, jusqu'au 6 mai 2022.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl